



BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2020 N°7
12 février 2020



- Décision du 3 février 2020 portant délégation de signature :
*ordre général

P 2

Direction territoriale Centre-Bourgogne

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

*Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.
Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sécurité Défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex*

DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

(Ordre général)

Direction
Territoriale
Centre-Bourgogne

Juridique



Le directeur territorial Centre-Bourgogne,

Vu le code des transports, notamment son article R. 4312-17 ;

Vu le code de justice administrative ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs au directeur général de Voies navigable de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires ;

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

DECIDE

ARTICLE 1 - DELEGATIONS GENERALES

Pour l'ensemble des actes et décisions figurant dans la délégation de pouvoir du directeur général, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Bertrand SPECQ, directeur territorial Centre-Bourgogne, délégation de signature est donnée dans les limites de la direction territoriale à :

- ❖ Mme Virginie PUCELLE, directrice adjointe ;

En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Bertrand SPECQ et Virginie PUCELLE, à :

- ❖ M.Thierry FEROUX, directeur des relations institutionnelles et de l'innovation ;

En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Bertrand SPECQ, Virginie PUCELLE et Thierry FEROUX, à :

- ❖ Mme Karine SIMMONOT, secrétaire générale.

ARTICLE 2 - MARCHES PUBLICS

Délégation de signature est donnée aux personnes ci-après désignées dans les limites de leurs attributions :

ARTICLE 2-1

Délégation est donnée aux agents, figurant en annexe I, à l'effet de :

- conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris des marchés de prestations intellectuelles, d'un montant inférieur à 90 000 € HT ;
- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant inférieur à 90 000 € HT ;
- prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant inférieur à 90 000 € HT.

ARTICLE 2-2

Délégation est donnée aux agents figurant en annexe II, à l'effet de :

- conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maîtrise d'œuvre, d'un montant inférieur à 20 000 € HT ;
- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant inférieur à 20 000 € HT ;
- prendre toute acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant inférieur à 20 000 € HT.

ARTICLE 2-3

Délégation est donnée aux agents figurant en annexe III, à l'effet de :

- conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris des marchés de prestations intellectuelles, d'un montant inférieur à 4 000 € HT ;
- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant inférieur à 4 000 € HT ;
- prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant inférieur à 4 000 € HT.

ARTICLE 3 - GESTION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

ARTICLE 3-1

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions à M. Alexis CLARIOND, responsable du service développement de la voie d'eau et, en cas d'absence ou d'empêchement de sa part, à Mme Anaïs CACHOT, responsable adjointe, à l'effet de :

- prendre tout acte ou décisions relatifs aux occupations temporaires, constitutives ou non de droits réels, portant sur une durée n'excédant pas 18 ans et sur une superficie inférieure ou égale à 10 hectares ;
- accorder toute convention d'usage temporaire portant sur une durée n'excédant pas 5 ans et sur une superficie inférieure ou égale à 20 hectares.

ARTICLE 3-2

Délégation est donnée, dans la limite de ses attributions, à Mme Aurélie HUMBERT, responsable du pôle domaine, à l'effet de :

- prendre tout acte ou décisions relatifs aux occupations temporaires, constitutives ou non de droits réels, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans et sur une superficie inférieure ou égale à 10 hectares ;
- accorder toute convention d'usage temporaire du domaine portant sur une durée n'excédant pas 5 ans et sur une superficie inférieure ou égale à 10 hectares.

ARTICLE 3-3

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions à

- ❖ M. Antoine CHARDONNAL, responsable de l'UTI Bourgogne ;
- ❖ M. Yvan TELPIC, responsable de l'UTI Nivernais Yonne, et en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Lucienne GAUDRON, responsable adjointe;
- ❖ Mme Déborah PERROT, responsable de l'UTI Val de Loire, et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Valéry VALIDE, responsable adjoint;
- ❖ M. Jean-Dominique BALLAND, responsable de l'UTI Saône-Loire, et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Sébastien PONCET, responsable adjoint;
- ❖ Mme Déborah PERROT (PI), responsable de l'UTI Loire-Seine par intérim, et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Yannick SEGUIN, responsable adjoint ;
- ❖ Mme Aurélie HUMBERT, responsable mission Seille ;

à l'effet de :

- signer les autorisations d'occupation temporaire du domaine public fluvial pour l'organisation de concours de pêche et pour les manifestations nautiques ;
- signer les autorisations de circuler sur les digues et chemins de halage.

ARTICLE 4 - JURIDIQUE

ARTICLE 4-1

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions et dans le cadre de leurs missions, à l'effet de représenter l'établissement devant toute juridiction à l'exception de la Cour de Cassation et du Conseil d'État, à :

- ❖ Mme Virginie PUCELLE, directrice adjointe ;
- ❖ Mme Anaïs CACHOT, responsable adjointe du service développement de la voie d'eau ;
- ❖ Mme Camille DORLEAN, responsable du pôle juridique ;
- ❖ Mme Camille BELLANGER, consultante juridique.

ARTICLE 4-2

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions et dans le cadre de leurs missions, à l'effet de signer tout acte de représentation en matière juridique, à :

- ❖ Mme Virginie PUCELLE, directrice adjointe ;
- ❖ M. Alexis CLARIOND, responsable du service développement de la voie d'eau et, en cas d'absence ou d'empêchement de sa part, à Mme Anaïs CACHOT, responsable adjointe.
- ❖ Mme Camille DORLEAN, responsable du pôle juridique.

ARTICLE 4-3

Délégation est donnée à l'effet de signer tous les documents relatifs aux affaires juridiques courantes (à l'exception de l'engagement juridique du service) de l'établissement, à :

- ❖ M. Alexis CLARIOND, responsable du service développement de la voie d'eau et, en cas d'absence ou d'empêchement de sa part, à Mme Anaïs CACHOT, responsable adjointe ;
- ❖ Mme Camille DORLEAN, responsable du pôle juridique.

ARTICLE 4-4

Délégation est donnée aux agents figurant en annexe IV à l'effet de déposer plainte et se constituer partie civile.

ARTICLE 4-5

Délégation est donnée aux agents figurant en annexe V à l'effet de déposer plainte sans constitution de partie civile.

ARTICLE 5

La décision portant délégation de signature en matière d'ordre général du 23 décembre 2019 est abrogée.

ARTICLE 6

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet : www.vnf.fr.

Fait à Dijon, le 3 février 2020
Le Directeur Territorial

Signé

Bertrand SPECQ

ANNEXE I

Délégation aux agents visés à l'article 2.1 (Marchés publics d'un montant inférieur à 90 000 euros HT)

<u>DIRECTION DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET DE L'INNOVATION</u>	
M. Thierry FEROUX	Directeur des relations institutionnelles et de l'innovation
<u>SECRETARIAT GENERAL</u>	
Mme Karine SIMMONOT	Secrétaire générale
Mme Lindsay CHAN TUNG en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Karine SIMMONOT	Secrétaire générale adjointe
Mme Corinne LECOCQ en cas d'absence ou d'empêchement de Mmes Karine SIMMONOT et Lindsay CHAN TUNG	Chargé de mission accompagnement au changement
<u>SERVICE DEVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU (SDVE)</u>	
M. Alexis CLARIOND	Responsable du service développement de la voie d'eau
Mme Anaïs CACHOT en cas d'absence ou d'empêchement de M. Alexis CLARIOND	Responsable adjointe du service développement de la voie d'eau
<u>SERVICE MAITRISE DES ACTIVITES, PREVENTION (SMAP)</u>	
Mme Nathalie VINCENT	Responsable du service maîtrise des activités, prévention
Mme Carole DEVALLEZ en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Nathalie VINCENT	Responsable adjointe du service maîtrise des activités, prévention
<u>SERVICE EXPLOITATION, MAINTENANCE, ENVIRONNEMENT ET HYDRAULIQUE (SEMEH)</u>	
M. Jean-André GUILLERMIN	Responsable du service exploitation, maintenance, environnement et hydraulique
M. Robert CLAVEL (PI) en cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-André GUILLERMIN	Responsable adjoint du service exploitation, maintenance, environnement et hydraulique par intérim
<u>UTI BOURGOGNE</u>	
M. Antoine CHARDONNAL	Responsable de l'UTI Bourgogne
N.	Responsable adjoint de l'UTI Bourgogne
<u>UTI NIVERNAIS-YONNE</u>	
M. Yvan TELPIC	Responsable de l'UTI Nivernais-Yonne
Mme Lucienne GAUDRON en cas d'absence ou d'empêchement de M. Yvan TELPIC	Responsable adjointe de l'UTI Nivernais-Yonne
<u>UTI VAL DE LOIRE</u>	

Mme Deborah PERROT	Responsable de l'UTI Val de Loire
M. Valéry VALIDE en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Deborah PERROT	Responsable adjoint de l'UTI Val de Loire
<u>UTI SAONE LOIRE</u>	
M. Jean-Dominique BALLAND	Responsable de l'UTI Saône Loire
M. Sébastien PONCET en cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Dominique BALLAND	Responsable adjoint de l'UTI Saône Loire
<u>UTI LOIRE SEINE</u>	
Mme Déborah PERROT (PI)	Responsable de l'UTI Loire Seine par intérim
M. Yannick SEGUIN en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Déborah PERROT (PI)	Responsable adjoint de l'UTI Loire Seine
<u>MISSION SEILLE</u>	
Mme Aurélie HUMBERT	Responsable de la mission Seille

ANNEXE II

Délégation aux agents visés à l'article 2.2 (Marchés publics d'un montant inférieur à 20 000 euros HT)

<u>SECRETARIAT GENERAL</u>	
M. Nicolas BONAFY	Responsable du pôle immobilier et logistique
M. Stéphane MARION en cas d'absence ou d'empêchement de M. Nicolas BONAFY	Responsable adjoint du pôle immobilier et logistique
M. Romaric GROS	Responsable du pôle informatique et télécommunications
Mme Nathalie KAPUTA en cas d'absence ou d'empêchement de M. Romaric GROS	Responsable adjointe du pôle informatique et télécommunications
<u>SERVICE DEVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU</u>	
N.	Responsable du pôle développement
<u>UTI BOURGOGNE</u>	
M. Serge MOREAU	Responsable du CEMI d'Armançon
Mme Caroline COEHLO en cas d'absence ou d'empêchement de M. Serge MOREAU	Responsable adjoint du CEMI d'Armançon
M. Serge BEGAT	Responsable du CEMI Auxois
M. Gilles BASTOS en cas d'absence ou d'empêchement de M. Serge BEGAT	Responsable adjoint du CEMI Auxois
M. Eric MOUGENOT	Responsable du CEMI Ouche
M. Guillaume RUSSO en cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric MOUGENOT	Responsable adjoint du CEMI Ouche
M. Thomas RIBEIRO	Responsable maintenance secteur nord
M. André VIRELY	Responsable maintenance secteur sud
M. Olivier MURAT	Responsable domaine, sécurité et logistique
M. Damien LHOMME	Responsable ingénierie
<u>UTI NIVERNAIS-YONNE</u>	
M. Thomas WROBEL	Responsable du bureau des affaires générales
M. Frédéric FAVEERS	Responsable du pôle ingénierie et suivi des travaux
M. Franck DELABARRE	Responsable du pôle exploitation, gestion hydraulique
M. Julien ARCHAMBAULT	Responsable du pôle maintenance spécialisée

M. Didier MAILLET	Responsable du pôle hygiène sécurité
M. Julien ROUAU	Responsable du CEMI Auxerre Aval
M. Jérôme BROCHARD en cas d'absence ou d'empêchement de M. Julien ROUAU	Responsable adjoint du CEMI Auxerre Aval
M. Yohan BRANDEL	Responsable du CEMI Confluence
Mme Joëlle CORDROCH en cas d'absence ou d'empêchement de M. Yohan BRANDEL	Adjointe au Responsable du CEMI Confluence
M. Benoît AUBLET	Responsable de la cellule maintenance spécialisée de Joigny
N	Responsable de la cellule maintenance spécialisée Saint Martin du Tertre
M. Fabrice BEEV	Responsable du CEMI Nièvre
M. George TRUCHOT en cas d'absence ou d'empêchement de M. Fabrice BEEV	Responsable adjoint du CEMI Nièvre
N.	Responsable du CEMI Auxerre Amont
M. Thierry PRUNIER	Responsable adjoint du CEMI Auxerre Amont
<u>UTI VAL DE LOIRE</u>	
Mme Aurélie BIDOIRE	Responsable du CEMI Saint-Satur
M. Bruno OLIVIER en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Aurélie BIDOIRE	Responsable adjoint du CEMI Saint-Satur
M. Joseph DE CAMPOS	Responsable du CEMI Decize
M. Pascal BERLAND en cas d'absence ou d'empêchement de M. Joseph DE CAMPOS	Responsable adjoint du CEMI Decize
M. Jacky GENTY	Responsable de la cellule maintenance spécialisée
<u>UTI SAONE LOIRE</u>	
M. Lilian SEGAUD	Responsable du CEMI Digoin
M. Rolland SYBELIN en cas d'absence ou d'empêchement de M. Lilian SEGAUD	Responsable adjoint du CEMI Digoin
M. David MICHEL	Responsable du CEMI Montceau-les-Mines
M. Hervé SALOMON en cas d'absence ou d'empêchement de M. David MICHEL	Responsable adjoint du CEMI Montceau-les-Mines
M. Stéphane DEDIEU	Responsable de la cellule maintenance spécialisée
M. Yannick NAFETAT en cas d'absence ou	Chargé d'ingénierie

d'empêchement de M. Stéphane DEDIEU	
<u>UTI LOIRE SEINE</u>	
Mme Caroline MOREL	Responsable du CEMI de Nemours
M. Christophe JACOMONT en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Caroline MOREL	Responsable adjoint du CEMI de Nemours
M. Marc NICOT	Responsable du CEMI Briare par intérim et Responsable du pôle barrage
M. Sébastien BIDOIRE en cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc NICOT	Responsable adjoint du CEMI Briare
M. Patrice GRILLOU	Responsable de la cellule maintenance spécialisée
M. Laurent BOURGOIN en cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice GRILLOU	Responsable adjoint de la cellule maintenance spécialisée

ANNEXE III

Délégation aux agents visés à l'article 2.4 (Marchés publics d'un montant inférieur à 4 000 euros HT)

<u>SECRETARIAT GENERAL</u>	
Mme Marie-Christine BERGER	Responsable du bureau Gestion administrative des personnels
Mme Joëlle QUENOT en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Christine BERGER	Responsable adjointe du bureau Gestion administrative des personnels
Mme Amandine SENANFF	Responsable du bureau Recrutement et formation
Mme Louisa OURCHANE en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Amandine SENANFF	Responsable adjointe du bureau Recrutement et formation
Mme Régine GIRET	Responsable du bureau Dialogue social et affaires sociales par intérim
Mme Valérie RAVET en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Régine GIRET	Responsable adjointe du bureau Dialogue social et affaires sociales

ANNEXE IV

Délégation aux agents visés à l'article 4.4 (Dépôt de plainte avec constitution de partie civile)

<u>SECRETARIAT GENERAL</u>	
Mme Karine SIMMONOT	Secrétaire générale
Mme Lindsay CHAN TUNG en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Karine SIMMONOT	Secrétaire générale adjointe
Mme Corinne LECOCQ en cas d'absence ou d'empêchement de Mmes Karine SIMMONOT et Lindsay CHAN TUNG	Chargé de mission accompagnement au changement
<u>SERVICE DEVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU (SDVE)</u>	
M. Alexis CLARIOND	Responsable du service développement de la voie d'eau
Mme Anaïs CACHOT en cas d'absence ou d'empêchement de M. Alexis CLARIOND	Responsable adjointe à la Responsable du service développement de la voie d'eau
<u>SERVICE MAITRISE DES ACTIVITES, PREVENTION (SMAP)</u>	
Mme Nathalie VINCENT	Responsable du service maîtrise des activités, prévention
Mme Carole DEVALLEZ en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Nathalie VINCENT	Responsable adjointe du service maîtrise des activités, prévention
<u>SERVICE EXPLOITATION, MAINTENANCE, ENVIRONNEMENT ET HYDRAULIQUE (SEMEH)</u>	
M. Jean-André GUILLERMIN	Responsable du service exploitation, maintenance, environnement et hydraulique
M. Robert CLAVEL (PI) en cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-André GUILLERMIN	Responsable adjoint du service exploitation, maintenance, environnement et hydraulique par intérim
<u>UTI BOURGOGNE</u>	
M. Antoine CHARDONNAL	Responsable de l'UTI Bourgogne
N.	Responsable adjoint de l'UTI Bourgogne
<u>UTI NIVERNAIS-YONNE</u>	
M. Yvan TELPIC	Responsable de l'UTI Nivernais-Yonne
Mme Lucienne GAUDRON en cas d'absence ou d'empêchement de M. Yvan TELPIC	Responsable adjointe de l'UTI Nivernais-Yonne
<u>UTI VAL DE LOIRE</u>	
Mme Deborah PERROT	Responsable de l'UTI Val de Loire
M. Valéry VALIDE en cas d'absence ou d'empêchement	Responsable adjoint de l'UTI Val de Loire

de Mme Deborah PERROT	
<u>UTI SAONE LOIRE</u>	
M. Jean-Dominique BALLAND	Responsable de l'UTI Saône Loire
M. Sébastien PONCET en cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Dominique BALLAND	Responsable adjoint de l'UTI Saône Loire
<u>UTI LOIRE SEINE</u>	
Mme Déborah PERROT (PI)	Responsable de l'UTI Loire Seine par intérim
M. Yannick SEGUIN en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Déborah PERROT	Responsable adjoint de l'UTI Loire Seine
<u>MISSION SEILLE</u>	
Mme Aurélie HUMBERT	Responsable de la mission Seille

ANNEXE V

Délégation aux agents visés à l'article 4.5 (Dépôt de plainte sans constitution de partie civile)

<u>UTI BOURGOGNE</u>	
M. Serge MOREAU	Responsable du CEMI d'Armançon
Mme Caroline COEHLO en cas d'absence ou d'empêchement de M. Serge MOREAU	Responsable adjointe du CEMI d'Armançon
M. Serge BEGAT	Responsable du CEMI Auxois
M. Gilles BASTOS en cas d'absence ou d'empêchement de M. Serge BEGAT	Responsable adjoint du CEMI Auxois
M. Eric MOUGENOT	Responsable du CEMI Ouche
M. Guillaume RUSSO en cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric MOUGENOT	Responsable adjoint du CEMI Ouche
M. Thomas RIBEIRO	Responsable maintenance secteur nord
M. André VIRELY	Responsable maintenance secteur sud
M. Olivier MURAT	Responsable domaine, sécurité et logistique
M. Damien LHOMME	Responsable ingénierie
<u>UTI NIVERNAIS-YONNE</u>	
M. Thomas WROBEL	Responsable du bureau des affaires générales
M. Franck DELABARRE	Responsable du pôle exploitation, gestion hydraulique
M. Julien ARCHAMBAULT	Responsable du pôle maintenance spécialisée
M. Julien ROUAU	Responsable du CEMI Auxerre Aval
M. Jérôme BROCHARD en cas d'absence ou d'empêchement de M. Julien ROUAU	Responsable adjoint du CEMI Auxerre Aval
M. Yohan BRANDEL	Responsable du CEMI Confluence
Mme Joëlle CORDROCH en cas d'absence ou d'empêchement de M. Yohan BRANDEL	Responsable adjoint du CEMI Confluence
M. Benoît AUBLET	Responsable de la cellule maintenance spécialisée
N	Responsable de la cellule maintenance spécialisée Saint Martin du Tertre
M. Fabrice BEEV	Responsable du CEMI Nièvre

M. George TRUCHOT en cas d'absence ou d'empêchement de M. Fabrice BEEV	Responsable adjoint du CEMI Nièvre
N.	Responsable du CEMI Auxerre Amont
M. Thierry PRUNIER	Responsable adjoint du CEMI Auxerre Amont
<u>UTI VAL DE LOIRE</u>	
Mme Aurélie BIDOIRE	Responsable du CEMI Saint-Satur
M. Bruno OLIVIER en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Aurélie BIDOIRE	Responsable adjoint du CEMI Saint-Satur
M. Joseph DE CAMPOS	Responsable du CEMI Decize
M. Pascal BERLAND en cas d'absence ou d'empêchement de M. Joseph DE CAMPOS	Responsable adjoint du CEMI Decize
M. Jacky GENTY	Responsable de la cellule maintenance spécialisée
<u>UTI SAONE LOIRE</u>	
M. Lilian SEGAUD	Responsable du CEMI Digoin
M. Rolland SYBELIN en cas d'absence ou d'empêchement de M. Lilian SEGAUD	Responsable adjoint du CEMI Digoin
M. David MICHEL	Responsable du CEMI Montceau-les-Mines
M. Hervé SALOMON en cas d'absence ou d'empêchement de M. David MICHEL	Responsable adjoint du CEMI Montceau-les-Mines
M. Stéphane DEDIEU	Responsable de la cellule maintenance spécialisée
<u>UTI LOIRE SEINE</u>	
Mme Caroline MOREL	Responsable du CEMI de Nemours
M. Christophe JACOMONT en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Caroline MOREL	Responsable adjoint du CEMI de Nemours
M. Marc NICOT (PI)	Responsable du CEMI Briare par intérim
M. Sébastien BIDOIRE en cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc NICOT	Responsable adjoint du CEMI Briare
M. Patrice GRILLOU	Responsable de la cellule maintenance spécialisée
M. Laurent BOURGOIN	Responsable adjoint de la cellule maintenance spécialisée